

ÉTUDE DE LA GESTION ET DU CONTRÔLE FINANCIERS
COMMISSION D'ÉNERGIE DU NORD CANADIEN

DATE - le 20 avril 1978

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

le 31 mars 1976

COMMISSION D'ÉNERGIE DU NORD
CANADIEN

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU VERIFICATEUR GÉNÉRAL	COMMENTAIRES DE L'ORGANISME	COMMENTAIRES AU 31 MARS 1977	COMMENTAIRES AU 31 MARS 1978
<p>Le contrôle comptable des stocks devrait être modifié en conformité avec les principes comptables généralement acceptés en matière de stocks. Les inventaires devraient être effectués par personnes qui n'ont pas accès au matériel de chantier contrôlé.</p> <p>Les directions provinciales, régionales et le directeur général devraient élaborer des procédures de construction de manière à ce que les contrôles de comptabilité et de contrôle du matériel soient effectués de façon indépendante et contrôlable.</p> <p>Les procédures de construction de matériel devraient être conçues de manière à ce que les contrôles de comptabilité et de contrôle du matériel soient effectués de façon indépendante et contrôlable.</p>	<p>Les suggestions seront étudiées dans la mesure de leur applicabilité, compte tenu des conditions particulières dans lesquelles les travaux de construction de la Commission ont été effectués. Des contrôles acceptables sont maintenant en vigueur.</p>	<p>La construction est terminée et les biens commencent à être livrés. Les contrôles de comptabilité et de contrôle du matériel sont effectués de façon indépendante et contrôlable.</p>	<p>vérifications financières et administratives, utilisant des techniques comme la vérification des systèmes et des opérations. Les calendriers de vérifications actuels visent particulièrement le domaine financier.</p>
<p>Les procédures de construction de matériel devraient être conçues de manière à ce que les contrôles de comptabilité et de contrôle du matériel soient effectués de façon indépendante et contrôlable.</p>	<p>COMMISSION D'ÉNERGIE DU NORD CANADIEN</p>	<p>31 MARS 1977 COMMISSION D'ÉNERGIE DU NORD CANADIEN</p>	<p>31 MARS 1978 COMMISSION D'ÉNERGIE DU NORD CANADIEN</p>